

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE  
PLACE ST-MARTIN INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2021**

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**  
**PLACE ST-MARTIN INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14
Renseignements complémentaires	15



**Campeau  
Vinet  
Gauthier**

Comptables Professionnels  
Agréés Inc.

Voire santé financière compte

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

**Aux membres du conseil d'administration de  
BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE ST-MARTIN INC.**

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des revenus d'activités (SPJF, de camp de jour et autres revenus) dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et 31 mars 2020, et des actifs nets aux 1er avril 2020 et 2019 et aux 31 mars 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

1711, boul. des Laurentides, bureau 202  
Laval (Québec) H7M 2P5

450 629-5070

cvgcpa.ca

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Campeau Vinet Gauthier Comptables Professionnels Agréés Inc.*  
CAMPEAU VINET GAUTHIER COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

*Stéphanie Gauthier*  
Par : Stéphanie Gauthier, CPA auditrice, CA

Laval, le 8 juin 2021



**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2021	2020
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<i>Gouvernement Provincial</i>		
MF - Mission globale	148 941	111 037
MF - Halte-garderie	16 445	14 241
<i>Centraide</i>		
Centraide du Grand Montréal	92 400	92 400
Avenir de Femmes	25 000	25 000
Camp de jour	3 500	3 140
<i>Autres sources de revenus</i>		
Aide gouvernementale - compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	13 518	-
Fondation Marcelle et Jean Coutu	10 985	-
Avenir d'enfants	7 500	10 000
Ville de Laval - Mobilisation et diversité	-	7 025
Subvention RUI - Jardin communautaire	-	3 800
Soutien à l'action bénévole	4 000	1 000
Projet SPJF	557	841
Autres revenus	3 310	3 038
Camp de jour	4 050	1 570
Revenus d'intérêts	195	444
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 656	2 366
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	576	822
	<b>332 633</b>	<b>276 724</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'opération (annexe A)	251 796	253 465
Frais d'administration (annexe B)	30 118	22 036
Frais financiers (annexe C)	870	139
	<b>282 784</b>	<b>275 640</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>49 849</b>	<b>1 084</b>

## BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

## PLACE ST-MARTIN INC.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

## EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

				2021	2020
	Grevé d'affectation (note 13)	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE au début de l'exercice</b>	26 868	10 824	19 341	57 033	55 949
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(2 172)	52 021	49 849	1 084
	26 868	8 652	71 362	106 882	57 033
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	1 772	(1 772)	-	-
Affectation d'origine interne (note 13)	7 213	-	(7 213)	-	-
<b>SOLDE à la fin de l'exercice</b>	<b>34 081</b>	<b>10 424</b>	<b>62 377</b>	<b>106 882</b>	<b>57 033</b>

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE  
PLACE ST-MARTIN INC.**

**BILAN**

<b>AU 31 MARS</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	125 478	66 569
Débiteurs (note 3)	12 776	14 083
Frais payés d'avance	14 919	2 349
	153 173	83 001
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	14 287	16 343
<b>IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION (note 5)</b>	183 420	179 724
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 6)</b>	1 343	1 919
	<b>352 223</b>	<b>280 987</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Avance bancaire (note 7)	106 941	96 077
Créditeurs (note 8)	94 566	109 387
Intérêts courus	9 591	7 052
Apports reportés (note 10)	-	2 500
	211 098	215 016
<b>DETTE À LONG TERME (note 9)</b>	27 537	-
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)</b>	3 863	5 519
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À L'IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION</b>	1 500	1 500
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS (note 12)</b>	1 343	1 919
	<b>245 341</b>	<b>223 954</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectation (note 13)	34 081	26 868
Investi en immobilisations corporelles	10 424	10 824
Non affecté	62 377	19 341
	106 882	57 033
	<b>352 223</b>	<b>280 987</b>

**ENGAGEMENT (note 14)**

AU NOM DU CONSEIL

Administrateur

Administrateur

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**

PLACE ST-MARTIN INC.

**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	49 849	1 084
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	3 828	4 625
Amortissement - actifs incorporels	576	822
Amortissement - apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 656)	(2 366)
Amortissement - apports reportés afférents aux actifs incorporels	(576)	(822)
Amortissement - escompte sur la dette à long terme	1 055	-
	53 076	3 343
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	1 307	(8 828)
Subvention à recevoir	-	2 043
Frais payés d'avance	(12 570)	1 940
Créditeurs	(14 821)	77 109
Intérêts courus	2 539	4 226
Apports reportés	(2 500)	-
	27 031	79 833
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Coûts engagés sur immeuble en voie de construction	(3 696)	(81 972)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 772)	-
	(5 468)	(81 972)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des avances bancaires	10 864	-
Augmentation de la dette à long terme	26 482	-
	37 346	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	58 909	(2 139)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice</b>	66 569	68 708
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice</b>	125 478	66 569

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2021**

---

**1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

---

L'organisme a été constitué le 24 janvier 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il a pour mission de mettre en place les moyens jugés nécessaires pour répondre aux besoins psychosociaux des familles en difficultés de la région.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**a) Utilisation d'estimation**

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

**b) Constatation des apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, aux actifs incorporels et à l'immeuble en voie de construction sont reportés et amortis à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels ou de l'immeuble en voie de construction.

*Revenus - intérêts*

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

*Revenus - Autofinancement*

Les revenus d'autofinancement (boîte à lunch, SPJF, camp de jour et autres revenus) sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a lieu ou le service est rendu.

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2021****2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****c) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants:

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%
Améliorations locatives	20%

**d) Immeuble en voie de construction**

L'organisme capitalise tous les frais de mise en valeur et de construction, y compris les frais généraux directs, liés à l'immeuble en voie de construction. De plus, l'immeuble en voie de construction ne fait pas l'objet d'un amortissement jusqu'à la date de quasi-achèvement.

**e) Actifs incorporels**

Les actifs incorporels, composés de logiciels, sont comptabilisés au coût d'acquisition et sont amortis selon leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 30%.

**f) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**g) Apports reçus sous forme de biens et services**

Les bénévoles ont consacré, au cours de l'exercice, un nombre important d'heures pour aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

De plus, l'organisme occupe ses locaux à titre gratuit. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de l'apport reçu, celui-ci n'est pas constaté dans les états financiers.

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2021**

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

---

**h) Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des avances bancaires, des créditeurs, des intérêts courus et de la dette à long terme.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans jamais être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transactions*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La juste valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

**i) Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**

PLACE ST-MARTIN INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

AU 31 MARS 2021

**3 - DÉBITEURS**

	2021	2020
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	12 776	14 083

**4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	30 767	24 588	6 179	7 723
Équipement informatique	33 051	29 491	3 560	2 934
Améliorations locatives	15 438	10 890	4 548	5 686
	79 256	64 969	14 287	16 343

**5- IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION**

L'organisme a une entente pour un projet en collaboration avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ) afin de construire des logements dans le cadre de son projet Avenir de Femmes.

Advenant une situation où le projet de construction ne pourrait être mené à terme, la SHQ s'est engagée à rembourser les sommes engagées jusqu'à présent. Tel que mentionné à la note 7, une marge de crédit a été autorisée en mars 2017 pour financer ces dépenses.

Les sommes comptabilisées à l'actif en voie de construction représentent des coûts engagés afin de développer et construire un immeuble leur permettant de répondre aux besoins des familles de la région en matière de logements abordables.

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**  
**PLACE ST-MARTIN INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 MARS 2021**

**6 - ACTIFS INCORPORELS**

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	3 225	1 882	1 343	1 919

**7- AVANCE BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 133 400\$, portant intérêts au taux de 2,95% l'an garantie par une surêté gouvernementale en vertu du programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) #ACL-00842. Tous les déboursés devront être autorisés par la SHQ. Au 31 mars 2021, un montant de 106 941\$ (2020 : 96 077\$) était utilisé.

**8 - CRÉDITEURS**

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	375	114
Fournisseurs et frais courus - construction	77 303	95 297
Salaires à payer	16 253	13 605
Remises gouvernementales	635	371
	<b>94 566</b>	<b>109 387</b>

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2021****9- DETTE À LONG TERME**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, d'un capital restant dû de 40 000\$, sans intérêt, garanti par le gouvernement du Canada, remboursable en décembre 2022 <sup>1</sup>	27 537	-

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000\$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 30 000\$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 10 000\$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5% et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser le 30 000\$ d'ici le 31 décembre 2022, l'organisme a constaté 10 000\$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Aide gouvernementale - compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le passif résultant du solde de 30 000\$ a initialement été évalué à sa juste valeur de 26 482\$ à l'aide d'un taux d'intérêt de 5%. L'organisme juge que l'écart de 3 518\$ est une aide gouvernementale à l'égard de ses charges courantes et l'a aussi constaté dans le résultat net de l'exercice sous la rubrique Aide gouvernementale - compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

**10- APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>Solde 31 mars 2020</u>	<u>Octroi</u>	<u>Constaté à titre de produits</u>	<u>Solde 31 mars 2021</u>
	\$	\$	\$	\$
Avenir d'enfant	2 500	5 000	7 500	-

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2021****11- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement des apports reportés est établi aux mêmes conditions que les immobilisations corporelles afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	5 519	7 885
Moins : montants constatés à titre de produits	<u>(1 656)</u>	<u>(2 366)</u>
Solde à la fin	<u>3 863</u>	<u>5 519</u>

**12- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS**

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels représentent des apports reçus pour l'acquisition d'actifs incorporels, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement des apports reportés est établi aux mêmes conditions que les actifs incorporels afférents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	1 919	2 741
Moins : montants constatés à titre de produits	<u>(576)</u>	<u>(822)</u>
Solde à la fin	<u>1 343</u>	<u>1 919</u>

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2021**

---

**13- FONDS GREVÉ D'AFFECTION INTERNE**

---

Le fonds a été constitué dans le but d'acheter une maison de quartier pour éventuellement y relocaliser les locaux de l'organisme et y dispenser ses services à la communauté. L'organisme ne peut l'utiliser pour d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 7 213\$ à ce fonds. Au 31 mars 2021, le solde de ce fonds est de 34 081\$.

**14- ENGAGEMENT**

---

*Loyer*

L'organisme a signé un bail avec la Ville de Laval pour ces locaux. Cette entente prévoit l'utilisation par l'organisme des locaux de la ville sans contrepartie et est renouvelée automatiquement à chaque année, à la condition que l'organisme respecte les clauses mentionnées au contrat.

**15 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne sa marge de crédit et le compte épargne à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.



**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE****PLACE ST-MARTIN INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2021	2020
	\$	\$
<b>ANNEXE A- FRAIS D'OPÉRATION</b>		
Salaires et charges sociales	201 221	215 292
Assurances collectives	6 294	5 694
Activités	13 104	10 646
Comptoir vestimentaire	216	223
Jardin communautaire	2 524	1 752
Camp de jour	5 447	6 448
Frais de bureau et de réunions	814	1 187
Associations	976	977
Télécommunications	1 882	1 569
Cuisines collectives	3 379	2 655
Fournitures de bureau et papeterie	15 939	7 022
	<b>251 796</b>	<b>253 465</b>

**ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Assurances	2 723	2 673
Entretien et réparations	761	753
Taxes et permis	74	109
Publicité et promotion	1 381	1 226
Formation du personnel	1 262	1 467
Frais informatique	8 286	1 153
Honoraires professionnels	9 542	6 633
Frais de déplacement et représentation	630	2 575
Amortissement - Immobilisations corporelles	3 828	4 625
Amortissement - Actifs incorporels	576	822
Amortissement - escompte sur la dette à long terme	1 055	-
	<b>30 118</b>	<b>22 036</b>

**ANNEXE C - FRAIS FINANCIERS**

Intérêts et frais bancaires	870	139
-----------------------------	-----	-----